



## Bulletin Amades

Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et  
à la Santé

82 | 2010  
82

---

### Acte gratuit cherche contre-don

Commentaire au billet d'humeur d'Aline Sarradon-Eck paru dans le  
numéro 81

Cyril Farnarier

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/amades/1161>

ISSN : 2102-5975

#### Éditeur

Association Amades

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2010

ISSN : 1257-0222

#### Référence électronique

Cyril Farnarier, « Acte gratuit cherche contre-don », *Bulletin Amades* [En ligne], 82 | 2010, mis en ligne le  
30 octobre 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/amades/1161>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Acte gratuit cherche contre-don

Commentaire au billet d'humeur d'Aline Sarradon-Eck paru dans le numéro 81

Cyril Farnarier

---

- 1 J'intervenais il y a peu dans un colloque dont le thème était « travail et don », pour présenter un modèle de lecture de l'ordre négocié dans une consultation médico-sociale. Je cherchais à expliquer les motivations qui amènent un professionnel à réaliser une tâche dont il n'a pas officiellement la charge. Ne fonctionnant que sous certaines conditions<sup>1</sup>, le modèle présenté est basé sur la dynamique du don et du contre-don telle que conceptualisée initialement dans les travaux de Marcel Mauss : donner - recevoir - rendre.
- 2 L'idée de base en est simple. Entre professionnels de statuts hiérarchiques différents, la réalisation, par un membre d'un échelon inférieur, d'une tâche originellement impartie à un membre d'un échelon supérieur est considérée comme un don. Laisser le subalterne effectuer ce travail constitue la réception du don. En réalisant cette tâche réservée aux « supérieurs », « l'inférieur » prouve ostensiblement qu'il possède les compétences nécessaires. Accepter qu'il la réalise équivaut à lui reconnaître tacitement ces compétences. Dans cette reconnaissance, et dans la valorisation professionnelle qui en découle, se trouve alors le contre don.
- 3 Immérgé ces derniers temps dans ce type d'analyses sociologiques de l'échange en milieu professionnel, j'ai été interpellé par l'idée des actes gratuits et du développement de l'économie du don évoqués par Aline Sarradon-Eck dans le précédent *Bulletin Amades*. Et à bien y regarder, mon petit modèle développé dans des consultations médico-sociales permet également une mise en perspective de ces myriades d'« actes gratuits » effectués dans le monde de la recherche en sciences sociales.
- 4 Pourquoi les chercheurs hors-statuts et autres Obscure Précaire travaillent-ils « gratuitement » ? Pourquoi donnent-ils ? D'aucuns pourraient y voir une simple stratégie professionnelle, réalisée à coup de « minuscules lignes sur son CV ». Mais, à y regarder de près, la notion même de profession est encore un peu loin de ce procédé. Il n'est pas directement question d'obtenir un poste, une rémunération, une augmentation, un quelconque avantage en nature ou de préserver un territoire professionnel jalousement

convoité. Ce dont il est question, c'est bien plutôt d'une « hypothétique chance qu'une oreille attentive et bienveillante [soit] — un jour, peut-être — dans la commission de spécialistes qui évaluera [la] candidature pour un poste dans une université ou un EPST ». D'un mince espoir que le travail effectué soit apprécié, que cette oreille bienveillante retienne le nom de son auteur et, voyant un beau jour ce même nom surgir d'une pile de dossiers à évaluer, se remémore la qualité des travaux du porteur(-se) de ce patronyme et en fasse état auprès d'autres membres d'autres commissions... La reconnaissance officielle, donc. Le fameux contre-don.

- 5 Tout ceci n'est finalement pas si éloigné d'une stratégie d'intégration professionnelle, mais quelques réserves doivent encore être examinées avant d'y arriver. Pour tout chercheur qui débute, l'objectif de ces dons est en effet de se voir reconnaître les compétences mises en œuvre pour l'accomplissement de ces travaux. « Il faut s'attendre à réaliser du travail gratuit pendant les quatre ou cinq années qui suivent la thèse » a-t-on pu entendre dans une réunion d'école doctorale ; « c'est nécessaire ». Pour tout chercheur hors-statut qui s'obstine au-delà de ces quatre ou cinq années, l'étape vitale suivante est la sortie de ce moment transitoire. Il n'est plus alors seulement question d'avoir acquis la reconnaissance par les pairs mais il devient crucial que cette reconnaissance soit institutionnalisée, concrétisée, rémunérée : il s'agit d'obtenir un poste, si possible correspondant au travail effectué.
- 6 Et c'est là que le bât blesse. Une fois découvert le pot-aux-roses, une fois que les généreux donateurs prennent conscience qu'il risque fort de ne pas y avoir à l'arrivée plus de poste ou de situation professionnelle stable que de beurre en branche, deux solutions se profilent :
  - continuer de donner ; par « amour de la science », par « passion de la recherche ». Continuer d'y croire encore un petit peu... mais pour combien de temps ?
  - arrêter de donner ; et conforter cette prise de position par une idée simple : « tout travail mérite salaire ». Idée simple, certes, mais aussi vieille maxime... qui n'a pourtant pas eu beaucoup d'écho dans le monde de la recherche en sciences sociales jusqu'à aujourd'hui.
- 7 Les chercheurs donateurs réfléchissent ces temps-ci au sens de leurs dons, à l'utilité de donner, ils pèsent le pour et le contre. Et, pire que tout — ver dans le fruit du système ? —, ils en viennent à développer des pensées absurdes dans un monde de gratuité : combien cela leur coûte-t-il de donner ? Y a-t-il espoir qu'un jour leur dépense soit rentabilisée ?
- 8 Je ne dispose malheureusement d'aucune réponse à ces interrogations dont les tenants et les aboutissants n'ont été que partiellement exposés. Toutefois, le fait que ces questions s'imposent à beaucoup comme tout à fait pertinentes<sup>2</sup> n'est pas du meilleur présage pour l'avenir d'une recherche et d'un enseignement supérieur où les dons se passeraient de contre-dons et ne seraient plus que des « actes gratuits ».

---

## NOTES

1. Voir C. Farnarier, « Les conditions du don. Une analyse de la division du travail dans un service médico-social » [à paraître] in Jacquot L.(dir.), 2011, *Travail et Don*, PUN.

2. Je pense notamment à Obscure Précaire (<http://leprixcloclo.blogspot.com/>), à l'Association Nationale des Candidats Aux Métiers de la Science Politique (<http://ancmsp.com/>) ou au collectif Papera (<http://www.collectif-papera.org/>) pour ne citer qu'eux.

---

## AUTEUR

**CYRIL FARNARIER**

Sociologue, ATER à l'EHESS de Marseille  
[cyril.farnarier@gmail.com](mailto:cyril.farnarier@gmail.com)